

Notes relatives aux tableaux financiers

Etat des chiffres de 1977-78

Bien que l'année financière se termine le 31 mars, les comptes restent ouverts un certain temps pour permettre l'inscription des paiements effectués jusqu'au 30 avril à l'égard de dettes contractées avant le 31 mars, ainsi que des recettes en route en fin d'année. Les comptes n'ayant pas encore été arrêtés, les chiffres donnés dans les tableaux financiers pour 1977-78 doivent être considérés comme estimatifs. Les états financiers provisoires du gouvernement pour 1977-78 seront publiés cet été dans la Gazette du Canada.

Le niveau de la trésorerie en fin d'année financière est déjà connu, et les données provisoires sur les opérations de dette publique et de change ne devraient faire l'objet que de révisions mineures. On peut donc calculer des chiffres presque définitifs pour l'«Ensemble des besoins de financement» et les «Besoins de financement (compte non tenu des opérations de change)». Les recettes et dépenses budgétaires, le solde résultant et les chiffres d'opérations non budgétaires sont fondés sur les données réelles pour les onze premiers mois de l'année financière, des estimations pour mars et des prévisions pour la période supplémentaire.

Différences par rapport aux prévisions de l'Exposé économique et fiscal d'octobre

Les estimations actuelles de recettes budgétaires pour 1977-78 sont inférieures de \$350 millions aux prévisions fournies dans l'Exposé économique et fiscal du ministre des Finances le 20 octobre 1977. La catégorie de recettes qui comporte le plus gros écart est l'impôt sur le revenu des particuliers, dont le produit est de \$525 millions inférieur aux prévisions d'octobre. Sur ce chiffre, \$260 millions reflètent un transfert au compte de perception des impôts provinciaux à l'égard des cotisations de 1976. La correction des sommes portées à ce compte pour les années précédentes a lieu chaque année en janvier, quand on dispose des données extraites des déclarations d'impôt pour l'année terminée 13 mois auparavant. Bien qu'il diminue les recettes budgétaires, ce transfert n'augmente pas les besoins de financement puisqu'il représente une source non budgétaire de fonds. Le reste de la baisse des recettes fiscales directes tirées des particuliers s'explique par une croissance de l'assiette fiscale un peu moins forte que prévue et les dernières statistiques connues de perception.

Le total des dépenses, c'est-à-dire les dépenses budgétaires augmentées des prêts, avances et apports en capital (non budgétaires), est maintenant évalué à \$200 millions de moins que le niveau visé de \$44,450 millions, établi en mars dernier et repris en octobre. Les dépenses budgétaires relevant de certains programmes statutaires, comme le service de la dette publique et les paiements aux provinces découlant des nouveaux accords de financement des programmes établis, ont été plus élevées qu'on l'avait prévu initialement, mais des réductions encore supérieures ont été